

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'INSPE

Séance du vendredi 15 novembre 2019

Quinze membres du conseil scientifique étaient présents ou représentés, trois procurations ont été enregistrées à l'ouverture de la séance.

### Présidente du conseil scientifique

Madame Elsa LANG RIPERT – Directrice de l'INSPE

### Vice-présidente du conseil scientifique

Madame Martine JACQUES – Chargée de mission Recherche de l'INSPE

### Représentants des doctorants

Monsieur Mohamed ALI ELMI

Madame Océane VILCHES – procuration à monsieur Mohamed ALI ELMI

1

### Représentants des BIATSS

Madame Cathy PERRET

### Personnalités extérieures

Madame Mélanie SOUHAI – Talent Campus

### Membres désignés par chaque directeur de laboratoire participant aux activités de recherche de l'INSPE

Monsieur Thibaud HULIN – CIMEOS

Monsieur Daniel RAICHVARG – CIMEOS – procuration à monsieur Jean-François GIRET

Monsieur Lionel BRETILLON – CSGA

Madame Géraldine FARGES – IREDU

Monsieur Jean-François GIRET – IREDU

Madame Lucie CORBIN – LEAD

Monsieur Arnaud WITT – LEAD – procuration à madame Lucie CORBIN

Madame Nathalie CARTIERRE – Psy-DREPI

Monsieur Pierre DE OLIVEIRA – Psy-DREPI

### Invités :

Monsieur Gracian DIDIER – Responsable administratif de l'INSPE

Monsieur Philippe RATAT représentant madame Nadine RAYSSAC – CANOPE

## Ordre du jour

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance du 14 février 2019
- 2- Bilan de l'activité annuelle
- 3- Présentation du printemps de la recherche 2020
- 4- Définition d'axes de recherche à privilégier au sein de l'INSPE



Madame Elsa LANG RIPERT, présidente du conseil scientifique, ouvre la séance à 9h40.

### 1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 14 février 2019

Le procès-verbal de la séance du 14 février 2019 est soumis au vote et **approuvé à l'unanimité** des membres présents ou représentés.

### 2 – Bilan de l'activité annuelle

Madame Martine JACQUES, vice-présidente du conseil scientifique, indique que le bilan financier complet pour l'année 2019 sera présenté lors du prochain conseil qui aura lieu début 2020.

Elle précise cependant que l'intégralité du budget, qui a été attribuée, n'a pas encore été dépensée. Elle rappelle que l'ensemble des crédits est partagé lors d'un seul conseil qui se déroule en février. Elle propose de répartir à l'avenir l'octroi de ces fonds sur deux séances (une au début de l'année civile et la seconde à la fin du premier semestre). L'instauration d'une seconde réunion présenterait un double intérêt :

- assurer un suivi financier des sommes précédemment attribuées,
- permettre à de nouveaux projets de candidater à un financement.

Madame Elsa RIPERT LANG indique que la somme répartie pour 2019 était de 20 000 euros (15 000 euros de BQR octroyés par l'université et 5 000 euros pris sur le budget de l'INSPE), puis laisse la parole à monsieur Gracian DIDIER qui apporte des précisions sur la répartition des 20 000 €.

Les 7 000 € fléchés en masse salariale ont été utilisés. Sur les 13 000 euros de fonctionnement, 4 700 euros ne sont pas encore engagés, soit presque un quart du budget total du conseil scientifique.

Monsieur Gracian DIDIER rappelle qu'en 2019, pour la première fois, les demandes étaient supérieures aux fonds disponibles. Cela a entraîné un arbitrage du conseil et l'impossibilité d'accorder un financement pour de nouvelles demandes.

Monsieur Jean-François GIRET et madame Géraldine FARGES interrogent le conseil sur les motifs de la non-utilisation de ces crédits.

Monsieur Gracian DIDIER précise que l'analyse des dépenses sera faite projet par projet et pour chaque ligne budgétaire à la prochaine séance du conseil au début de l'année 2020 et qu'il sera en mesure d'apporter des réponses précises à cette question.

Madame Elsa LANG RIPERT informe le conseil que les porteurs de projet ont été contactés en début d'année universitaire afin de les alerter sur les crédits non consommés. Tous n'ont pas répondu et certains ont fait part de leur souhait de dépenser une partie du budget pour des achats non prévus dans les appels à projets. La directrice de l'INSPE souligne que cette dernière demande ne pouvait pas, par respect pour les décisions prises par le conseil scientifique, recevoir une réponse favorable.

Monsieur Gracian DIDER soumet l'idée au conseil de la mise en place d'une fiche navette pour le suivi financier « au fil de l'eau ».

Monsieur Jean-François GIRET souligne que l'utilité de ce document dépendra principalement du travail des porteurs de projets concernant le suivi de leurs dépenses.

Monsieur Jean-François GIRET propose d'accorder une certaine flexibilité entre les différentes lignes budgétaires d'un même projet tout en ne dépassant pas l'enveloppe attribuée, en prenant l'exemple du conseil régional qui octroie une marge de 20%.

Madame Martine JACQUES pense que le conseil peut effectivement se prononcer favorablement sur ce point puis recentre le débat sur la nouvelle modalité de fonctionnement du conseil scientifique pour l'attribution des crédits.

Madame Elsa LANG RIPERT détaille la proposition soumise au conseil : fonctionner avec deux appels à projets (une première attribution à hauteur de 70 % de l'enveloppe globale en début d'année puis une seconde pour les 30 % restants à la fin du premier semestre).

Madame Martine JACQUES précise que le pourcentage supérieur en début d'année civile s'explique par la nature et l'ampleur des projets qui sont présentés à cette époque de l'année. Il s'agit en effet le plus souvent des projets nécessitant les plus gros budgets. La chargée de mission de recherche de l'INSPE soumet l'idée au conseil scientifique de différencier les appels à projets pour chacune des deux séances.

Monsieur Jean-François GIRET, tout en reconnaissant le travail d'expertise effectué par le conseil pour l'attribution des BQR, s'interroge sur un éventuel manque d'accompagnement dans l'exécution des projets.

Madame Martine JACQUES signale que certains INSPE, ayant déjà défini des axes de recherches, ont également des référents pour chacun des axes. Ce référent pourrait être en charge de cet accompagnement.

Madame Lucie CORBIN note que cela ne peut aboutir qu'à un surplus de travail administratif pour seconder des collègues en charge du projet et ayant la compétence pour assurer le suivi de leurs projets.

Madame Martine JACQUES mentionne tout l'intérêt d'une fiche navette qui pourrait être accompagné d'un courrier contenant toutes les informations nécessaires suite à l'obtention d'un BQR.

Le projet d'instaurer deux séances du conseil scientifique pour l'attribution des crédits BQR (une première en janvier et une seconde début juin) pour une répartition du budget respectivement à hauteur de 70 % et 30 % avec une possibilité de traiter au fil de l'eau quelques demandes, est soumis au vote et **approuvé à l'unanimité** des membres présents ou représentés.

### 3 – Présentation du printemps de la recherche 2020

Madame Martine JACQUES indique que la 6<sup>ème</sup> édition du printemps de la Recherche en éducation aura lieu les 24 et 25 mars 2020. Cette manifestation est consacrée à la thématique : « Les arts et les savoirs fondamentaux : jeux de formation ».

Dans ce cadre, un prix poster doctorant 2020 est organisé. La date limite du dépôt des posters est le 15 janvier 2020. La présentation se déroulera le mercredi 25 mars.

La présidente et vice-présidente sollicitent les membres du conseil scientifique pour diffuser cette information.

### 4 – Définitions d'axes de recherche à privilégier au sein de l'INSPE

Madame Elsa LANG RIPERT ouvre les discussions autour du dernier point à l'ordre du jour et donne la parole à madame Martine JACQUES.

La chargée de mission recherche de l'INSPE énonce son souhait que le conseil scientifique ne soit pas seulement une salle d'enregistrement des projets mais engage une dynamique qui soit propre à l'INSPE de Bourgogne. Pour étayer ses propos et apporter des éléments de réflexion, elle présente, entre autres, les thématiques de recherche qui ont été choisies par différents INSPE.

Suite à cette présentation, madame Géraldine FARGES interroge le conseil sur l'objectif de ces axes. Doivent-ils être déterminés par rapport aux recherches actuelles afin de situer les champs de compétences de l'INSPE ou pour identifier une direction pour les futurs projets ?

Madame Elsa LANG RIPERT rappelle qu'historiquement les appels à projets étaient effectués avec une notion fédératrice et transdisciplinaire.

La directrice de l'INSPE énonce qu'à court terme, le choix des thématiques doit permettre au conseil scientifique de financer certains projets, mais également d'en écarter d'autres en marge des principaux centres d'intérêts de l'institut, qui étaient auparavant subventionnés.

Ensuite, à moyen et long terme, cela devra aboutir au développement d'une stratégie et à la spécification d'orientations précises.

Les différents échanges ne débouchant pas sur un accord unanime concernant la formulation des axes de recherche pour l'INSPE, il est décidé de réunir de nouveau le conseil scientifique pour une session spécialement dédiée à ce sujet et de lancer l'appel à BQR pour 2020 sans l'appui de thématiques.

L'appel à projets sera lancé courant décembre et ces derniers devront être déposés au plus tard le dimanche 12 janvier 2020.

4

En l'absence de questions diverses, madame Elsa LANG RIPERT lève la séance à 12h00 tout en informant les membres du conseil de la date de la prochaine séance qui aura lieu l'après-midi du mardi 21 janvier 2020.

La Présidente du conseil scientifique

Elsa LANG RIPERT

